

Direction Adjointe de la direction des systèmes orbitaux
Groupe d'Etudes et d'Information sur les Phénomènes
Aérospatiaux Non identifiés

TOULOUSE, LE 06/11/2017
DSO/DA//GP

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

HAYES (57) 12.08.1993

CAS D'OBSERVATION

1 – CONTEXTE

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr. Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque (A, B, C ou D) et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen, dans le seul but d'être plus pertinent dans les conclusions. Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification.

Ce cas d'observation précédemment classé D et nommé VIGY (57) 1993 fait partie d'un ensemble de cas réexaminés récemment.

Le seul document en la possession du GEIPAN relatif à ce cas d'observation est le procès-verbal de Gendarmerie daté du 24.09.1993.

Il concerne l'observation par deux témoins le 12.08.1993 depuis la commune de HAYES (57) d'un PAN.

Ces témoins se sont rendus à la Gendarmerie afin qu'un procès-verbal d'audition de témoin soit établi.

Le procès-verbal de synthèse comprend les pièces suivantes :

- 2 procès-verbaux d'audition de témoins
- 2 plans de situation

2- DESCRIPTION DU CAS

Voici la description du cas, extraite des procès-verbaux d'audition des témoins :

Témoïn n°1 :

« Je suis domicilié à Hayes, depuis le mois de février 1993, et occupe un emploi d'agent de surveillance à xxxxxx, dans la société xxx depuis xxx xxxx.

Dans la nuit du 11 au 12/08/1993, vers 03 heures 30, je rejoignais Hayes au volant de mon véhicule de marque Renault R21 immatriculé xxx. Je revenais de Metz, j'étais seul dans ma voiture, je venais de passer une soirée en compagnie de camarades. Je n'avais consommé aucune boisson alcoolisée, nous nous étions rencontrés pour regarder les étoiles. Il s'agissait en effet de la nuit des étoiles filantes, et nous avons décidé de nous rendre au plan d'eau. Nous étions à trois, X xxx domicilié à xxxxx et Y yyyy, domicilié à yyyyyyy.

Arrivé au lieu-dit le Petit Marais, j'ai aperçu dans le ciel une boule étincelante de couleur jaune paraissant très grosse, stationnée au-dessus de la ferme Saint-Léon distante de un kilomètre environ. D'après mes estimations cette boule se trouvait à une altitude de 3 ou 400 mètres. J'ai dans un premier temps pensé qu'il pouvait s'agir d'un hélicoptère ou d'un avion. Cette boule restait en place, et j'ai de ce fait écarté l'hypothèse de l'avion. Lorsque je l'ai vue je n'ai distingué aucune forme, je ne voyais que la lumière jaune très étincelante. J'ai pris la direction de Hayes, et en arrivant avant la ferme Saint Léon, j'ai perdu d vue la lumière, en raison du passage dans une sapinière. En arrivant à proximité de la ferme Saint Léon, j'ai revu la lumière qui se trouvait au-dessus du château de Hayes, je ne puis dire si elle s'était déplacée ou si au départ j'avais mal apprécié la distance. Lorsque je me trouvais au Petit Marais, j'étais en fait persuadé qu'elle se trouvait au-dessus de la ferme Saint Léon, mais il est parfaitement possible qu'elle se trouvait beaucoup plus loin.

Avant d'arriver à Hayes, et avant de descendre dans la localité, je me suis arrêté et j'ai coupé le moteur de ma voiture. Je n'ai entendu aucun bruit lorsque je suis descendu du véhicule. Par contre, j'ai pu voir de plus près la boule et j'ai pu clairement distinguer une forme. Il s'agissait d'une forme allongée avec un dôme au centre. La forme était occultée par une vive lumière. J'ai observé cette curiosité pendant trois ou quatre minutes. Puis j'ai remarqué que la lumière baissait d'intensité, dégressivement, j'avais l'impression qu'elle s'éloignait en direction de Charleville-sous-bois.

Je suis allé chez moi, en rentrant, j'ai trouvé ma mère éveillée, je lui ai demandé de venir avec moi devant la porte pour lui montrer le phénomène. Elle a pu voir au loin la lumière. En ce qui me concerne, je décrirais le volume de la forme allongée comme celui d'un très gros avion.

J'ai après l'intervention de ma mère continué à observer la lumière. J'ai pu constater qu'elle s'éloignait de plus en plus, pour disparaître complètement au bout d'une dizaine de minutes après mon retour à la maison. Je pense avoir observé le phénomène pendant une vingtaine de minutes, à partir du Petit Marais.

C'est la première fois que j'ai une telle vision, je suis sain de corps et d'esprit, je n'ai jamais suivi un traitement quelconque.

Ce qui m'a le plus surpris dans cette affaire, c'est l'absence de bruit et le déplacement que j'ai constaté. Je ne puis donner aucun renseignement autre, s'il s'agit d'un phénomène naturel, je n'en ai jamais vu de semblable. Intérieurement, je reste persuadé d'avoir aperçu un OVNI.

A part ma mère, je ne puis citer aucun autre témoin. Je n'ai rencontré aucune automobile entre Hayes et le Mazagran. Par contre j'ai croisé un véhicule tout de suite à la sortie du Petit Marais. Je n'ai pas cherché à intercepter cette voiture, je pense que les occupants auraient pu voir la même chose que moi. »

Témoin n°2 :

« Le mercredi 11 août 1993, je me suis couchée vers 22 heures.

Dans le courant de la nuit, je me suis réveillée en raison de douleurs habituelles aux mains. Il me semble que ce moment se situe dans la deuxième partie de nuit. Souvent je me réveille entre une heure et trois heures.

Lorsque je me suis réveillée, je me suis levée et je me suis rendue dans la cuisine au rez-de-chaussée. Je m'y trouvais depuis quatre ou cinq minutes lorsque j'ai entendu mon fils rentrer dans la maison et venir jusque dans la cuisine. Il m'a dit : viens voir, il y a quelque chose dans le ciel ». Je l'ai suivi jusque sur le pas de la porte devant la maison. Il m'a dit « regarde » en indiquant une direction dans un angle de 45° par rapport à la façade. Je n'ai rien vu. Il y avait des étoiles dans le ciel, mais aucune autre lueur. Comme je ne voyais rien, mon fils est allé me chercher une chaise dans la cuisine et l'a installée sur le pas de porte. Il m'a dit de monter sur cette chaise pour mieux voir. J'y ai grimpé. Toujours dans la même direction que m'avait indiquée mon fils, j'ai vu une lumière très forte dans le ciel juste au-dessus de la forêt de Charleville-sous-Bois. Cette lumière était très haute dans le ciel et se distinguait très nettement des étoiles. D'ailleurs, nous avons également vu des étoiles filantes à ce moment-là. La lumière ne se déplaçait pas latéralement et ne semblait pas se rapprocher, j'avais l'impression qu'elle était immobile. Cette lumière était jaune comme la couleur des phares de voiture. Elle était uniforme. Ce que je voyais était un objet illuminé par lui-même. Il ne s'agissait pas d'une lumière installée sur un objet plus volumineux. Je suis également certaine qu'il ne s'agissait pas d'un éclairage projeté sur l'objet, ni d'un projecteur éclairant depuis l'objet. Cela apparaissait comme un éclairage intérieur.

Je précise également que l'objet lumineux était à une altitude inférieure à celle des étoiles. Il avait la forme d'un champignon renversé à savoir : il était composé en deux parties, une base importante, large, arrondie sur les côtés, en forme d'ovale allongé, et une partie supérieure plus petite, posée au centre au-dessus de la base, moins large en forme de dôme. A la jointure des deux parties de l'objet, il y avait un rétrécissement.

Je n'ai entendu aucun bruit durant tout le temps où j'ai observé l'objet. L'objet ne paraissait pas tourner sur lui-même.

J'ai regardé pendant cinq à sept minutes. Je ne suis pas restée jusqu'à ce qu'il parte. Je suis allée me coucher avant. C'est la première fois que l'observe des phénomènes similaires.

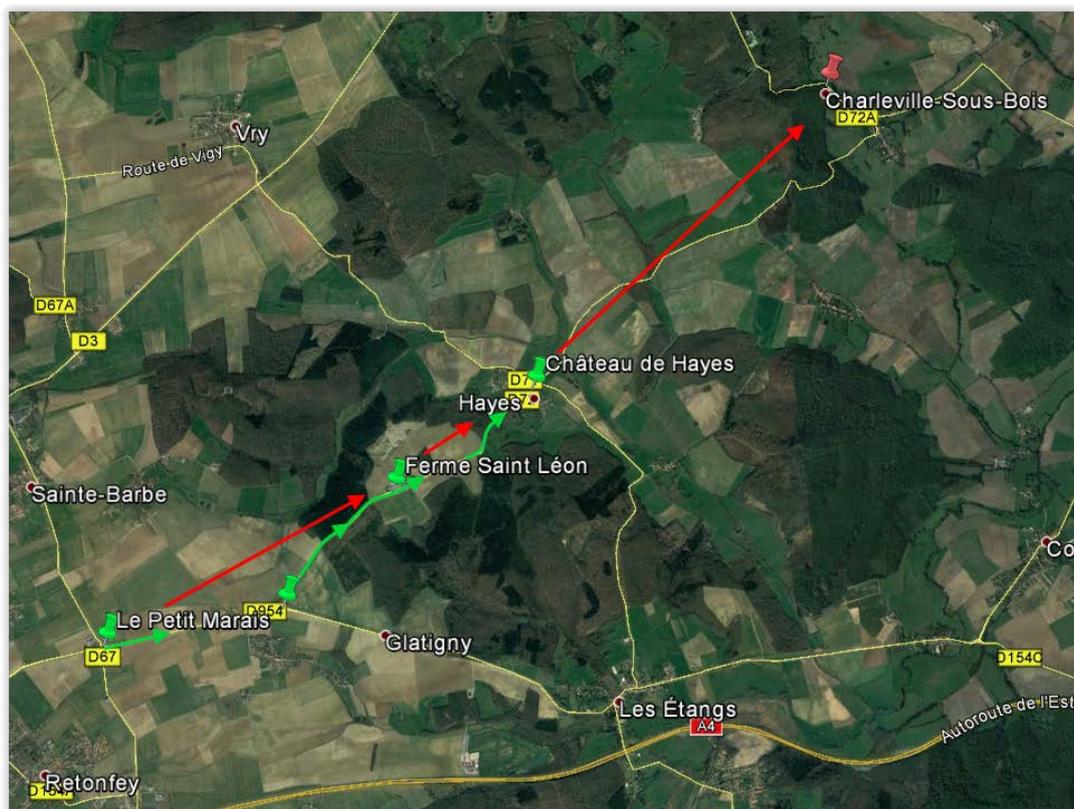
Je n'ai pas fait attention à l'heure qu'il était au moment où j'ai observé l'objet. Lorsque mon fils est rentré à la maison, il m'est apparu dans son état normal. Il n'est pas sous traitement médical. Pour ma part, je prends un médicament pour la circulation du sang depuis un an.

Personne d'autre que nous dans la famille n'a observé ce phénomène. Mon mari n'était pas réveillé.

Je sais que la nuit de mercredi à jeudi a été appelée la nuit des étoiles. Lorsque mon fils m'a demandé de venir observer un phénomène, je lui ai répondu dans un premier temps et sans avoir regardé qu'il s'agissait vraisemblablement d'une étoile. L'objet était plus gros et plus volumineux et surtout pas rond. Je suis certaine qu'il ne s'agissait pas d'un avion. J'ai observé le phénomène durant au moins cinq minutes sans que celui-ci ne se déplace. »

3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

La situation géographique est résumée sur la carte ci-dessous, résumée par partir des témoignages et des deux cartes reproduites par les Gendarmes dans le procès-verbal.



—→ Déplacement du témoin principal dans son véhicule

—→ Directions successives d'observation du PAN

Les données météorologiques (nébulosité) mesurées sont celles de la station de METZ-FRESCATY (57) située à environ 15 à 20km au sud-ouest de la position des témoins.

Elles sont fournies par les données horaires publiques de Météo-France :

Stations disponibles

[METZ-FRESCATY\[57039001\]](#)

Indicatif	57039001
Nom	METZ-FRESCATY
Altitude	192 mètres
Coordonnées	lat : 49°04'06"N - lon : 6°07'30"E
Coordonnées lambert	X : 8769 hm - Y : 24591 hm
Producteurs	1993 : METEO-FRANCE

[+ Afficher la liste des paramètres](#)

[- Masquer les données ...](#)

Date	N	NBAS	N1	C1	B1
12 août 1993 00:00					
12 août 1993 01:00					
12 août 1993 02:00					
12 août 1993 03:00					
12 août 1993 04:00	6				
12 août 1993 05:00	6				
12 août 1993 06:00	7	7	7	6	1500

Les données concernant la couverture nuageuse à Metz montrent que le ciel était partiellement couvert (6/8 octas) à 04h le 12 août 1993, soit entre environ une demi-heure et dix minutes après l'observation.

Mais, l'indication des témoins est plus importante que des données météo mesurées à 20 Km. On comprend que dans la direction de l'observation le ciel laissait voir des étoiles.

- T2 « *Il m'a dit « regarde » en indiquant une direction dans un angle de 45° par rapport à la façade. Je n'ai rien vu. Il y avait des étoiles dans le ciel, mais aucune autre lueur. Comme je ne voyais rien, mon fils est allé me chercher une chaise dans la cuisine et l'a installée sur le pas de porte. Il m'a dit de monter sur cette chaise pour mieux voir. J'y ai grimpé. Toujours dans la même direction que m'avait indiquée mon fils, j'ai vu une lumière très forte dans le ciel juste au-dessus de la forêt de Charleville-sous-Bois »*

LA SITUATION ASTRONOMIQUE A LA DATE ET A L'HEURE DE L'OBSERVATION EST LA SUIVANTE :



A NOTER LA PRESENCE DE VENUS, SE LEVANT AU NORD-EST.

ANALYSE

Le récapitulatif des données testimoniales peut se résumer comme suit :

1. Forme : boule puis « *allongée avec un dôme au centre* » (témoin 1) ou en forme de « *champignon renversé* » (témoin 2)
2. Couleur : jaune
3. Position : au-dessus d'une ferme éloignée d'environ 3 kilomètres de la position initiale du témoin 1 dans sa voiture, puis plus loin (au-dessus du château de Hayes) une fois la ferme atteinte par le témoin
4. Déplacements : immobile puis éloignement en direction de Charleville-sous-bois (témoin 1) ou immobile (témoin 2)
5. Bruit : absence
6. Disparition : le témoin 1 n'a pas cessé d'observer, contrairement au témoin 2 qui est parti se coucher avant que le PAN ne cesse d'être visible. Le PAN « *s'éloigne de plus en plus pour disparaître complètement au bout d'une dizaine de minutes* ».

Les données recoupées avec la situation géographique indiquant une observation en direction du nord-Est, vont dans le sens d'une confusion avec la planète Vénus se levant également au nord-est (Azimut 58°) :

- Correspondance en position
 - La première observation de T1 (« Le Marais » vers « Ferme St Léon ») correspond à l'azimut 62° , la deuxième (« Ferme St Léon » vers « Château de Hayes ») à 56° . La visée faite par T2 est moins précise car elle indique la forêt de Charleville-sous-Bois, l'azimut de la zone forestière autour de Charleville-sous-bois est comprise entre 38° et 62° .
 - Le PAN est bas dans le ciel comme Vénus. En effet T1 parle des masquages ponctuels occasionnés par les arbres le long de son déplacement et surtout T2 obtient la visibilité du PAN au-dessus de la forêt (« *j'ai vu une lumière très forte dans le ciel juste au-dessus de la forêt de Charleville-sous-Bois* ») en montant sur une chaise, c'est-à-dire que le PAN et la forêt sont suffisamment proches angulairement pour se dégager ensemble au-dessus d'un obstacle proche suite à un faible gain de champ angulaire de visibilité (monter sur une chaise de 50 cm permet de gagner 0.6° pour un obstacle à 50 m et de 3° pour un obstacle à 10 m).
- Visibilité de Vénus
 - Les indications de T2 traduisent, que dans la direction de l'observation, le ciel laissait voir des étoiles.
 - On vérifie qu'il n'y a aucun obstacle sol pour une visibilité de Vénus malgré sa basse hauteur dans le ciel (au minimum 3° en début d'observation). Le masquage en hauteur depuis Hayes dans cette direction est constitué par le massif de la forêt de Charleville-sous-Bois, d'une dénivelée positive de 120 m et situé à 3,3km, soit 2° de hauteur dans le ciel. Les autres observations disposent encore moins de masquage.
- Stationnarité angulaire du PAN

La stationnarité du PAN notée par les deux témoins (et sur une durée de 20 minutes pour T1) conforte également l'hypothèse d'un astre. En ce qui concerne la mention *d'impression* de son déplacement en direction de Charleville-sous-bois (soit dans l'axe d'observation) relevée par le témoin 1, elle est subjective et liée à sa baisse d'intensité lumineuse, que le témoin mentionne dans le même temps. La variation d'intensité résulte de celle de l'épaisseur atmosphérique ou de la survenue de voile nuageux. Le témoin qui ne reconnaît pas Vénus interprète logiquement la baisse d'intensité en une fuite en distance du PAN. La disparition du PAN, uniquement observée par T1, est perçue comme l'aboutissement de la réduction d'intensité et de l'éloignement.
- Aspect

La forme initiale décrite par T1, de grosse boule lumineuse jaune est une confusion typique pour Vénus. Cet astre est plus brillant que les étoiles (intensité forte donnant l'impression de boule lumineuse) et des couleurs sont introduites par la forte épaisseur atmosphérique, l'astre étant ici vu à basse hauteur dans le ciel (3°).

La mention d'une forme « *allongée avec un dôme au centre* » ou d'un « *champignon renversé* » est plus difficilement explicable, mais Vénus étant très basse sur l'horizon

(3°), il est possible que les turbulences atmosphériques déforment son image. La survenue d'un voile nuageux peut être aussi à l'origine d'une diffusion de la lumière de Vénus. On note en effet que pour T1, cette forme (autre que celle initiale de boule) n'est distinguable que dans un deuxième temps et que pour T2, qui n'a observé que ponctuellement et plus tard, la lumière était à l'intérieur du PAN (« Cette lumière était jaune comme la couleur des phares de voiture. Elle était uniforme. Ce que je voyais était un objet illuminé par lui-même »).

3.1. SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS COLLECTÉS

TEMOIN N°1

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)
A1	COMMUNE ET DEPARTEMENT D'OBSERVATION DU TEMOIN (EX : PARIS (75))	HAYES (57)
A2	(OPT) SI COMMUNE INCONNUE (PENDANT UN TRAJET) : COMMUNE DE DEBUT DE DEPLACEMENT ; COMMUNE DE FIN DE DEPLACEMENT	
A3	(OPT) SI PENDANT UN TRAJET : NOM DU BATEAU, DE LA ROUTE OU NUMERO DU VOL / DE L'AVION	D954 PUIS D72
<i>CONDITIONS D'OBSERVATION DU PHENOMENE (POUR CHAQUE TEMOIN)</i>		
B1	OCCUPATION DU TEMOIN AVANT L'OBSERVATION	SOIREE D'OBSERVATION DES ETOILES FILANTES, RENTRAIT CHEZ LUI
B2	ADRESSE PRECISE DU LIEU D'OBSERVATION	/
B3	DESCRIPTION DU LIEU D'OBSERVATION	DANS LE VEHICULE DU TEMOIN PUIS A L'EXTERIEUR, DANS LA RUE
B4	DATE D'OBSERVATION (JJ/MM/AAAA)	12/08/1993
B5	HEURE DU DEBUT DE L'OBSERVATION (HH:MM:SS)	VERS 03:30:00
B6	DUREE DE L'OBSERVATION (S) OU HEURE DE FIN (HH :MM :SS)	UNE VINGTAINNE DE MINUTES
B7	D'AUTRES TEMOINS ? SI OUI, COMBIEN ?	OUI - 1
B8	(OPT) SI OUI, QUEL LIEN AVEC LES AUTRES TEMOINS ?	MERE
B9	OBSERVATION CONTINUE OU DISCONTINUE ?	DISCONTINUE
B10	SI DISCONTINUE, POURQUOI L'OBSERVATION S'EST-ELLE INTERROMPUE ?	PENDANT LE TRAJET EN VOITURE, VUE MASQUEE PAR DES ARBRES
B11	QU'EST CE QUI A PROVOQUE LA FIN DE L'OBSERVATION ?	LE PAN DISPARAIT
B12	PHENOMENE OBSERVE DIRECTEMENT ?	OUI
B13	PAN OBSERVE AVEC UN INSTRUMENT ? (LEQUEL ?)	NON
B14	CONDITIONS METEOROLOGIQUES	CIEL COUVERT 6 A 7 OCTAS PLAFOND

		NUAGEUX A 1500M
B15	CONDITIONS ASTRONOMIQUES	/
B16	EQUIPEMENTS ALLUMES OU ACTIFS	/
B17	SOURCES DE BRUITS EXTERNES CONNUES	/
<i>DESCRIPTION DU PHENOMENE PERÇU</i>		
C1	NOMBRE DE PHENOMENES OBSERVES ?	1
C2	FORME	« ALLONGEE AVEC UN DOME AU CENTRE »
C3	COULEUR	JAUNE
C4	LUMINOSITE	« ETINCELLANTE »
C5	TRAINEE OU HALO ?	/
C6	TAILLE APPARENTE (MAXIMALE)	/
C7	BRUIT PROVENANT DU PHENOMENE ?	NON
C8	DISTANCE ESTIMEE (SI POSSIBLE)	/
C9	AZIMUT D'APPARITION DU PAN (°)	ENVIRON 50/60°
C10	HAUTEUR D'APPARITION DU PAN (°)	/
C11	AZIMUT DE DISPARITION DU PAN (°)	ENVIRON 50/60°
C12	HAUTEUR DE DISPARITION DU PAN (°)	/
C13	TRAJECTOIRE DU PHENOMENE	IMMOBILE
C14	PORTION DU CIEL PARCOURUE PAR LE PAN	/
C15	EFFET(S) SUR L'ENVIRONNEMENT	/
<i>Pour les éléments suivants, indiquez simplement si le témoin a répondu à ces questions</i>		
E1	RECONSTITUTION SUR PLAN ET PHOTO/CROQUIS DE L'OBSERVATION ?	/
E2	EMOTIONS RESSENTIES PAR LE TEMOIN PENDANT ET APRES L'OBSERVATION ?	/
E3	QU'A FAIT LE TEMOIN APRES L'OBSERVATION ?	/
E4	QUELLE INTERPRETATION DONNE-T-IL A CE QU'IL A OBSERVE ?	/
E5	INTERET PORTE AUX PAN AVANT L'OBSERVATION ?	/
E6	ORIGINE DE L'INTERET POUR LES PAN ?	/
E7	L'AVIS DU TEMOIN SUR LES PAN A-T-IL CHANGE ?	/
E8	LE TEMOIN PENSE-T-IL QUE LA SCIENCE DONNERA UNE EXPLICATION AUX PAN ?	/

TEMOIN N°2

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)
A1	COMMUNE ET DEPARTEMENT D'OBSERVATION DU TEMOIN (EX : PARIS (75))	HAYES (57)
A2	(OPT) SI COMMUNE INCONNUE (PENDANT UN TRAJET) : COMMUNE DE DEBUT DE DEPLACEMENT ; COMMUNE DE FIN DE DEPLACEMENT	
A3	(OPT) SI PENDANT UN TRAJET : NOM DU BATEAU, DE LA ROUTE OU NUMERO DU VOL / DE L'AVION	
<i>CONDITIONS D'OBSERVATION DU PHENOMENE (POUR CHAQUE TEMOIN)</i>		
B1	OCCUPATION DU TEMOIN AVANT L'OBSERVATION	SE TROUVAIT DANS SA CUISINE
B2	ADRESSE PRECISE DU LIEU D'OBSERVATION	49.1670/6.3658
B3	DESCRIPTION DU LIEU D'OBSERVATION	PAS DE PORTE DE LA MAISON
B4	DATE D'OBSERVATION (JJ/MM/AAAA)	12/08/1993
B5	HEURE DU DEBUT DE L'OBSERVATION (HH:MM:SS)	VERS 03:30:00
B6	DUREE DE L'OBSERVATION (S) OU HEURE DE FIN (HH :MM :SS)	« AU MOINS CINQ MINUTES »
B7	D'AUTRES TEMOINS ? SI OUI, COMBIEN ?	OUI - 1
B8	(OPT) SI OUI, QUEL LIEN AVEC LES AUTRES TEMOINS ?	FILS
B9	OBSERVATION CONTINUE OU DISCONTINUE ?	CONTINUE
B10	SI DISCONTINUE, POURQUOI L'OBSERVATION S'EST-ELLE INTERROMPUE ?	/
B11	QU'EST CE QUI A PROVOQUE LA FIN DE L'OBSERVATION ?	LE TEMOIN EST PARTI SE COUCHER
B12	PHENOMENE OBSERVE DIRECTEMENT ?	OUI
B13	PAN OBSERVE AVEC UN INSTRUMENT ? (LEQUEL ?)	NON
B14	CONDITIONS METEOROLOGIQUES	CIEL COUVERT 6 A 7 OCTAS PLAFOND NUAGEUX A 1500M
B15	CONDITIONS ASTRONOMIQUES	/
B16	EQUIPEMENTS ALLUMES OU ACTIFS	/
B17	SOURCES DE BRUITS EXTERNES CONNUES	/
<i>DESCRIPTION DU PHENOMENE PERÇU</i>		
C1	NOMBRE DE PHENOMENES OBSERVES ?	1
C2	FORME	« CHAMPIGNON RENVERSE, COMPOSE EN DEUX PARTIES : UNE BASE IMPORTANTE, LARGE, ARRONDIE SUR LES CÔTES, EN FORME D'OVALE ALLONGE ET UNE PARTIE SUPERIEURE

		<i>PLUS PETITE POSEE AU CENTRE AU-DESSUS DE LA BASE, MOINS LARGE EN FORME DE DOME. A LA JOINTURE DES DEUX PARTIES, IL Y AVAIT UN RETRECISSEMENT»</i>
C3	COULEUR	JAUNE
C4	LUMINOSITE	« TRES FORTE »
C5	TRAINEE OU HALO ?	/
C6	TAILLE APPARENTE (MAXIMALE)	/
C7	BRUIT PROVENANT DU PHENOMENE ?	NON
C8	DISTANCE ESTIMEE (SI POSSIBLE)	/
C9	AZIMUT D'APPARITION DU PAN (°)	/
C10	HAUTEUR D'APPARITION DU PAN (°)	/
C11	AZIMUT DE DISPARITION DU PAN (°)	/
C12	HAUTEUR DE DISPARITION DU PAN (°)	/
C13	TRAJECTOIRE DU PHENOMENE	IMMOBILE
C14	PORTION DU CIEL PARCOURUE PAR LE PAN	/
C15	EFFET(S) SUR L'ENVIRONNEMENT	/
<i>Pour les éléments suivants, indiquez simplement si le témoin a répondu à ces questions</i>		
E1	RECONSTITUTION SUR PLAN ET PHOTO/CROQUIS DE L'OBSERVATION ?	/
E2	EMOTIONS RESENTIES PAR LE TEMOIN PENDANT ET APRES L'OBSERVATION ?	/
E3	QU'A FAIT LE TEMOIN APRES L'OBSERVATION ?	/
E4	QUELLE INTERPRETATION DONNE-T-IL A CE QU'IL A OBSERVE ?	/
E5	INTERET PORTE AUX PAN AVANT L'OBSERVATION ?	/
E6	ORIGINE DE L'INTERET POUR LES PAN ?	/
E7	L'AVIS DU TEMOIN SUR LES PAN A-T-IL CHANGE ?	/
E8	LE TEMOIN PENSE-T-IL QUE LA SCIENCE DONNERA UNE EXPLICATION AUX PAN ?	/

4- HYPOTHESES ENVISAGEES

La seule hypothèse envisagée est celle de la confusion avec la planète Vénus, se levant au nord-est.

4.1. SYNTHÈSE DES HYPOTHESES

HYPOTHESE			EVALUATION*
1. Vénus			75%
ITEM	ARGUMENTS POUR	ARGUMENTS CONTRE ou MARGE D'ERREUR	POUR/CONTRE
- Forme	- Astre très lumineux dont la forme n'est généralement pas perçue par le témoin comme ponctuelle mais plutôt circulaire	- Variations, dans un second temps, liées à une déformation apparente de l'astre par les turbulences atmosphériques, ou par une diffusion dans un voile nuageux	0.70
- Couleur	- Conforme à celle de Vénus à basse élévation	-	1.00
- Position	- Conforme à la position de Vénus	-	0.8
- Déplacement	- Immobile - L'impression d'éloignement est causée par la diminution de l'intensité lumineuse provoquée par l'interposition de nuages fins entre le témoin 1 et Vénus	- Démonstration formelle impossible	0.80
- Bruit	- Absence		1.00
- Disparition progressive	- Masquée graduellement par des bancs de nuages de plus en plus épais	- Démonstration formelle impossible	0.50

*Fiabilité de l'hypothèse estimée par l'enquêteur: certaine (100%) ; forte (>80%) ; importante (60% à 80%) ; moyenne (40% à 60%) ; faible (20% à 40%) ; très faible (<20%) ; nulle (0%)

4.2. SYNTHÈSE DE LA CONSISTANCE

La consistance est moyenne, les deux témoins ont déposé à la Gendarmerie, mais les témoignages manquent d'évaluations directes et précises (élévation, azimut...)

On peut noter une certaine incohérence dans l'attitude T2 qui note le caractère étrange (« C'est la première fois que j'observe des phénomènes similaires »), en particulier après une description très précise de la forme, mais qui arrête l'observation (au bout de 5 ou 7 minutes) avant la disparition du PAN.

5- CONCLUSION

Les données recoupées avec la situation géographique indiquant une observation en direction du Nord-Est, vont dans le sens d'une confusion avec la planète Vénus se levant également au Nord-Est (Azimut 58°) :

- Correspondance en position
 - La première observation de T1 (« Le Marais » vers « Ferme St Léon ») correspond à l'azimut 62°, la deuxième (« Ferme St Léon » vers « Château de Hayes ») à 56°. La visée faite par T2 est moins précise car elle indique la forêt de Charleville-sous-Bois, l'azimut de la zone forestière autour de Charleville-sous-bois est comprise entre 38° et 62°.
 - Le PAN est bas dans le ciel comme Vénus. T2 obtient la visibilité du PAN au-dessus de la forêt (« *j'ai vu une lumière très forte dans le ciel juste au-dessus de la forêt de Charleville-sous-Bois* ») en montant sur une chaise, c'est-à-dire que le PAN et la forêt sont suffisamment proches angulairement pour se dégager ensemble au-dessus d'un obstacle proche suite à un faible gain de champ angulaire de visibilité (monter sur une chaise de 50 cm permet de gagner 0.6° pour un obstacle à 50 m et de 3° pour un obstacle à 10 m).

- Visibilité de Vénus
 - Les indications de T2 traduisent, que dans la direction de l'observation, le ciel laissait voir des étoiles.
 - On vérifie qu'il n'y a aucun obstacle sol pour une visibilité de Vénus malgré sa basse hauteur dans le ciel (au minimum 3° en début d'observation).

- Stationnarité angulaire du PAN

La stationnarité du PAN notée par les deux témoins (et sur une durée de 20 minutes pour T1) conforte également l'hypothèse d'un astre. La mention d'impression de déplacement du PAN en direction de Charleville-sous-bois (soit dans l'axe d'observation) relevée par le témoin 1, est subjective et liée à sa baisse d'intensité lumineuse, que le témoin mentionne dans le même temps. La variation d'intensité résulte de celle de l'épaisseur atmosphérique ou de la survenue de voile nuageux. Le témoin qui ne reconnaît pas Vénus interprète logiquement la baisse d'intensité en une fuite en distance du PAN. La disparition du PAN, uniquement observée par T1, est perçue comme l'aboutissement de la réduction d'intensité et de l'éloignement.

- Aspect

La forme initiale décrite par T1, de grosse boule lumineuse jaune est une confusion typique pour Vénus. Cet astre est plus brillant que les étoiles (intensité forte donnant l'impression de boule lumineuse) et des couleurs sont introduites par la forte épaisseur atmosphérique, l'astre étant ici vu à basse hauteur dans le ciel (3°).

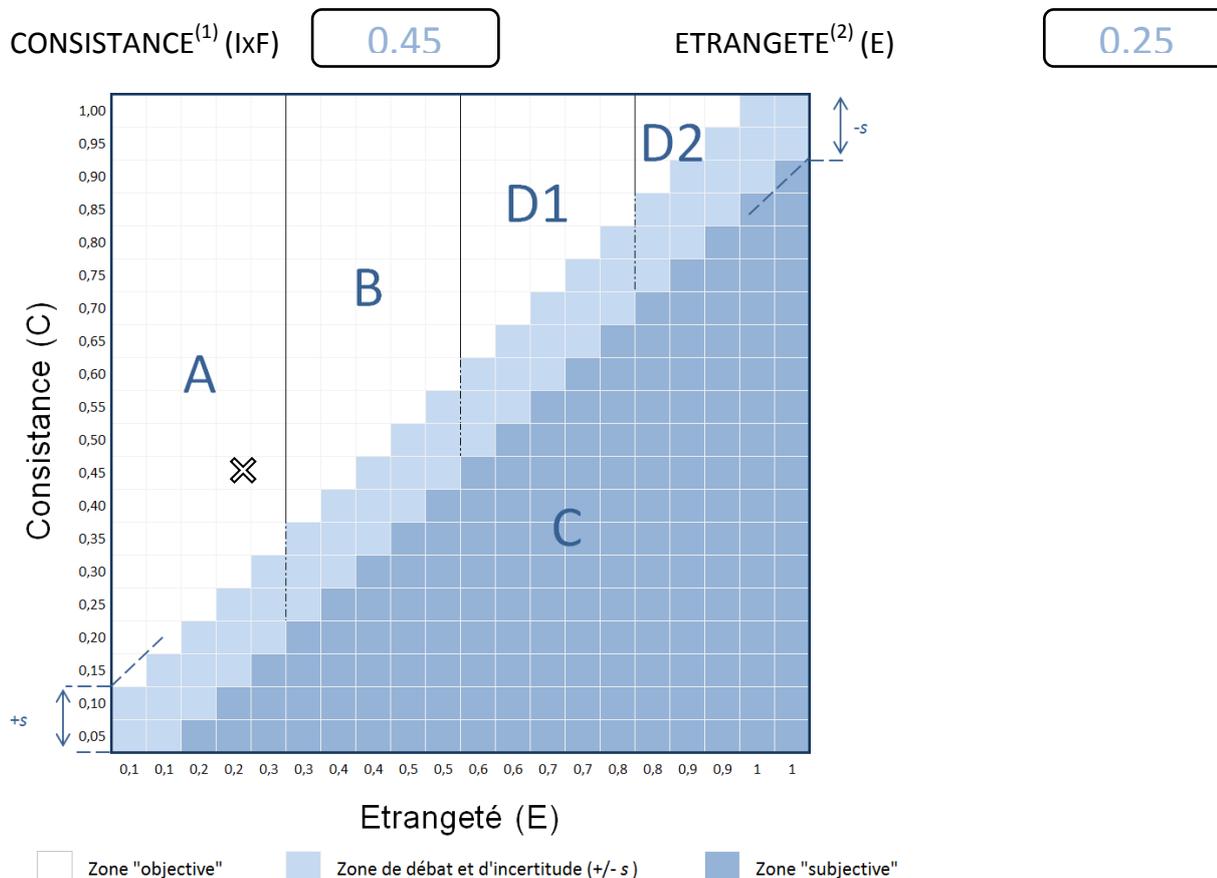
La mention d'une forme « *allongée avec un dôme au centre* » ou d'un « *champignon renversé* » est plus difficilement explicable, mais Vénus étant très basse sur l'horizon (3°), il est possible que les turbulences atmosphériques déforment son image. La survenue d'un voile nuageux peut être aussi à l'origine d'une diffusion de la lumière de Vénus. On note en effet que pour T1, cette forme (autre que celle initiale de boule) n'est distinguable que dans un deuxième temps et que pour T2, qui n'a observé que

ponctuellement et plus tard, la lumière était à l'intérieur du PAN (« Cette lumière était jaune comme la couleur des phares de voiture. Elle était uniforme. Ce que je voyais était un objet illuminé par lui-même »).

Les éléments ci-dessus, font état d'une très forte coïncidence avec une observation de Vénus. Seule la description de forme en deuxième partie d'observation est un peu plus singulière par rapport à la masse de méprises avec Vénus enregistrées au GEIPAN. Mais elle n'est pas unique, elle peut trouver une explication et ne peut donc remettre en question le caractère hautement probable de l'hypothèse Vénus.

En conséquence le GEIPAN classe le cas en A : observation très probable de Vénus.

5.1. CLASSIFICATION



Modèle de document par défaut CNES version 2.0 Janvier 2010 CR enquête V7 –Avril 2017

⁽¹⁾ Consistance (C) : entre 0 et 1. Quantité d'informations (I) fiables (F) recueillies sur un témoignage (C = IxF)

⁽²⁾ Etrangeté (E) : entre 0 et 1. Distance en termes d'informations à l'ensemble des phénomènes connus